



APPEL A CANDIDATURES 2018

**Candidatures à adresser à bourseconnexion@adagp.fr
Jusqu'au lundi 5 novembre 2018 à 14h.**

L'ADAGP crée les bourses « Connexion » destinées à aider financièrement les lieux de diffusion afin de concrétiser un projet de coproduction internationale ou la reprise à l'étranger d'expositions d'artistes de la scène française.

Quelle est la dotation de la Bourse ?

Deux bourses dotées chacune de 30 000 euros seront accordées en 2018.

A qui s'adresse cette bourse ? Qui peut déposer une demande ?

Des lieux de diffusion français publics ou privés (musées, centres d'art, FRAC, artist-run spaces...) qui organisent une exposition d'artistes de la scène française en coproduction ou devant être reprise dans un ou plusieurs lieux de diffusion étrangers.

Quelles expositions ?

Cela concerne des expositions monographiques ou collectives d'artistes de la scène française (travaillant ou résidant en France) dans toutes les disciplines des arts visuels (peinture, sculpture, vidéo, photographie, design...).

Les expositions doivent être réalisées dans un délai de 2 ans.

Quelles sont les modalités de candidatures ?

Le candidat doit envoyer le dossier de candidature complet, dactylographié, enregistré sous format pdf, en langue française et uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : **bourseconnexion@adagp.fr** comprenant les éléments suivants :

- Le formulaire de candidature renseigné et signé,
- La présentation de la structure porteuse du projet incluant ses objectifs artistiques et ses références,
- Une note de présentation du projet d'exposition (les dates de l'événement, la liste et la biographie des artistes envisagés accompagnée d'une ou deux photographies légendées des œuvres, le nom des lieux de diffusion étrangers associés au moment du dépôt de la demande, le nombre d'œuvres exposées, si est réalisé un catalogue...) incluant les intentions curatoriales,
- La lettre d'engagement du commissaire d'exposition par la structure porteuse du projet,

- La biographie du commissaire avec formation, recherches et coordonnées complètes,
- La lettre d'engagement des lieux de diffusion étrangers associés,
- Un budget prévisionnel détaillé faisant apparaître les dépenses propres à l'opération et le plan de financement (les aides, subventions ou partenariats financiers acquis ou en cours d'acquisition), équilibré par rapport aux dépenses
- Le calendrier prévisionnel

Calendrier de l'appel à candidatures

- Lancement de l'appel à candidatures : 3 septembre 2018
- Date limite de réception des candidatures : 5 novembre 2018 à 14h
- Réunion du jury : décembre 2018
- Annonce des projets bénéficiaires de la bourse : décembre 2018

Avant de candidater :

- Lire le règlement : <http://www.adagp.fr>

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Johanna Hagege : bourseconnexion@adagp.fr